

La première pierre de la maison d'Hestia posée

Machecoul-Saint-Même — Un habitat inclusif regroupera, d'ici un an et demi, treize logements pour des personnes en situation de handicap et quatre logements pour des jeunes travailleurs.

« Hestia, dans la mythologie grecque était une déesse qui s'assurait que n'entrent dans les maisons que des personnes dignes de confiance », a lancé Joseph Brisson, président de la section de l'Adapei Grand Lieu-Pays de Retz, lundi, lors de la pose de la première pierre de l'établissement.

La maison d'Hestia est un projet né dans le souffle de la loi Elan (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) de 2018, qui cadrerait la notion d'habitat inclusif. L'Adapei a été moteur dans ce projet. Joseph Brisson en a expliqué la genèse : « **Quand nous nous sommes lancés dans cette aventure, nous étions une dizaine de familles machecoulaises qui attendions une place en hébergement, pour nos enfants devenus grands. Je me souviens qu'il fallait patienter parfois sept ans pour espérer une solution d'accompagnement. Vous comprenez que quel que soit le nom que l'on donne à nos habitats aujourd'hui, il est fondamental que nos enfants devenus adultes puissent s'émanciper de leur famille et vivre pleinement comme nos autres enfants.** »

Un animateur présent en journée

Le dispositif d'habitat inclusif, à mi-chemin entre le foyer d'hébergement médico-social et l'habitat autonome, est conçu pour des personnes ayant besoin d'un accompagnement léger. Un animateur sera présent en journée, des repas accompagnés pourront être pris, et un des appartements sera occupé par des habitants dont le rôle sera, la nuit, d'assurer une veille, et de pouvoir répondre en cas de nécessité.

Le maître d'ouvrage et bailleur



Joseph Brisson, président de la section Grand Lieu-pays de Retz de l'Adapei, entouré des futurs résidents de la maison d'Hestia.

PHOTO : OUEST-FRANCE

social est le groupe CISN, qui a travaillé avec Hapi'coop, en charge de l'ingénierie du projet. La société coopérative assurera aussi l'animation de la vie partagée. L'investissement de CISN se porte à 333 700 € en fonds propres, complétés par un prêt de 967 987 € auprès de la Banque des territoires, d'une subvention de l'État de 128 000 €, de 340 000 € par le Département (240 000 € habituellement octroyés pour le bailleur social,

plus 100 000 € pour financer la salle commune), 75 000 € du conseil régional et 9 200 € d'Enedis. La mairie a, quant à elle, fourni le terrain.

Des résidents entre 20 et 60 ans

Les futurs résidents locataires sont déjà connus. Ils ont entre 20 et 60 ans, et se prénomment David, Katia, Fanny, Cynthia, Élodie, Corentin, Romain, Pierre, Bertrand, Claude,

Sylvain, Romain et Tony. « **Leurs familles sont situées dans un rayon de 10 km autour de la maison** », précise Joseph Brisson. Et Machecoul se trouve idéalement placé, entre l'Esat (Établissement ou service d'aide par le travail) de Legé et celui de Chaumes-en-Retz. « **Je suis heureux de voir nos futurs résidents, fiers de sceller cette première pierre de leur futur habitat** », a conclu Joseph Brisson.